

**LISTE D'APTITUDE de B en A 2013**  
***CAP Locale du 12 novembre 2012***

Monsieur le Président de la CAPL,

Cette CAPL est l'occasion de vous rappeler que FORCE OUVRIERE avec l'ensemble des syndicats de la DGFIP a lancé une pétition exigeant du Ministre qu'il tienne ses engagements quant au plan de qualifications 2012 avec à minima le maintien du volume de promotions prévu pour 2012, mais aussi pour 2013.

FO-DGFIP revendique également par une pétition en ligne, le maintien des 2 mouvements de mutation par an pour les agents A, B et C.

***S'agissant de la CAPL de ce jour, FO-DGFIP dénonce avec force le flou artistique voulu et entretenu par notre administration quant au volume de promotions et demande que la CAPL réunie ce jour inscrive à minima le même nombre d'agents « proposés excellents » que l'an passé.***

FO condamne les modalités de sélection au mérite qui profilent les candidats et permettent à la Direction de s'affranchir de tout critère objectif visant à des promotions à « la tête du client ».

**FO-DGFIP demande :**

- le retour à des modalités de sélection s'appuyant sur des critères objectifs.
- que figure dans tous les dossiers des candidats une fiche de proposition du Directeur, à l'instar de ce qui est prévu pour les seuls candidats « proposés excellents ». L'absence de ce rapport prive en effet les représentants des personnels des éléments indispensables en défense des dossiers.
- que les directives pour l'élaboration des listes d'aptitude en faveur des fins de carrière des agents de 58 ans et plus trouvent un écho suffisant en Moselle.

**Quelques chiffres à présent pour la MOSELLE :**

**61 agents ont fait acte de candidature pour 2013**  
**(32 agents filière gestion publique et 29 agents filière fiscale)**

**Quel volume de promotions cette année, sachant que l'an passé au titre de 2012 :**  
**64 agents ont fait acte de candidature (38 pour la FGP et 26 pour la FF)**  
**4 agents ont été promus inspecteurs par liste d'aptitude après CAP Nationale**  
**(2 pour la filière fiscale et 2 pour la filière gestion publique)**

Les élus FO en CAP Locale ne s'associeront pas avec la Direction, à la mise en concurrence des agents entre eux qui entraîne beaucoup de déçus et de désillusion.

Des candidats font les frais de vos choix et ne les comprennent pas.

Leurs chefs de service et les Directeurs leur feraient-ils miroiter parfois depuis plusieurs années une bien improbable promotion, dans le seul but de ne pas les démobiliser ? Tout laisse à penser ...

C'est pourquoi, FO-DGFIP demande à la Direction :

- de prévenir par écrit les agents ayant fait acte de candidature et non sélectionnés.
- de leur offrir la possibilité d'être reçus afin qu'ils soient informés sur les motifs de leur non - sélection.

Face à l'extrême sélectivité de ces promotions nous exigeons de véritables plans de qualification pour permettre à chacun une évolution de carrière digne de ce nom ! Ce n'est plus seulement une revendication, mais c'est devenu une question d'égalité, de justice sociale. Cette demande formulée avec insistance depuis plusieurs années par FORCE OUVRIERE serait la juste reconnaissance de l'effort fourni par tous les agents dans le cadre de la création de la DGFIP.